

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1972 B 00346 Numéro SIREN : 722 003 464 Nom ou dénomination : C F E B SISLEY
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/01/2020 sous le numéro de dépôt 1577

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 10-01-2020

N° DE DEPOT : 001577

N° GESTION : 1972B00346

N° SIREN : 722003464

DENOMINATION : C F E B SISLEY

ADRESSE : 3 Avenue de Friedland 75008 Paris

MILLESIME : 2014

CERTIFIÉ CONFORME

Ph d A

- 1 - BILAN ACTIF 2050

Désignation : C.FEB SISLEY
Adresse : 16, AVENUE GEORGE V 75008 PARIS
NSIFRET : 72200346400053

Durée N : 12
Durée N-1 : 12

Rubriques		Montant brut	Amort. Prov.	31/12/2014	31/12/2013
Capital souscrit non appelé	I AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets, droits similaires	AF	6 869 698	AG	5 850 035	1 019 662
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 999 017	AK	1 999 017	898 593
Avances, acomptes immob. Incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	AN	10 979 718	AO	345 128	10 634 589
Constructions	AP	45 413 685	AQ	10 260 419	35 153 265
Installations techniq., matériel, outillage	AR	8 267 199	AS	5 032 032	3 235 167
Autres immobilisations corporelles	AT	23 702 208	AU	19 798 886	3 903 322
Immobilisations en cours	AV	3 523 361	AW	3 523 361	2 520 259
Avances et acomptes	AX	18 920	AY	18 920	146 082
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations par mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CJ	6 609 593	CV	628 693	5 980 900
Créances rattachées à participations	BB	11 825 484	BC	11 825 484	13 680 541
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières	BH	22 511	BI	22 511	97 060
TOTAL II	BU	119 231 399	BK	41 915 196	77 316 203
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements	BL	3 609 154	BM	68 335	3 540 818
En-cours de production de biens	BN	756 509	BO		756 509
En-cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR	12 645 130	BS	419 479	12 225 650
Marchandises	BT	16 696 415	BU	209 287	16 487 128
Avances, acomptes versés/commandes	BV	163 877	BW		163 877
CREANCES					
Créances clients & cptes rattachés (3)	BX	68 973 623	BY	1 729 566	67 244 057
Autres créances (3)	BZ	16 008 473	CA		16 008 473
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement	CD	35 298 888	CE		35 298 888
(dt actions propres)					
Disponibilités	CF	186 998 553	CG		186 998 553
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance (3)	CH	1 019 267	CI		1 019 267
TOTAL III	CJ	342 169 894	CK	2 426 668	339 743 225
Frais émission d'emprunts à évaluer	IV		CV		
Primes rembours des obligations	V		CN		
Ecart de conversion actif	VI	3 132 377		3 132 377	2 494 044
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	464 533 672	1A	44 341 865	420 191 807
Renvois: (1) droit bail		(2) Part -1 an immo. fin.	CP	(3) Part à + 1 an [CF]	
N-1		N-1		N-1	
Clause réserv. propr.					
Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation : C.FEB SISLEY

Rubriques		31/12/2014	31/12/2013
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (1) (dont versé : 1 000 000)	DA	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB	18 980 851	18 980 851
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)	DC	64 927	64 927
Réserve légale (3)	DD	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours B1)	DF	86 006	86 006
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig. EJ)	DG	137 438	115 679
Report à nouveau	DH	223 115 197	194 794 055
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	75 971 377	64 842 900
Subventions d'investissements	DJ	43 750	53 750
Provisions réglementées	DK	6 288 328	6 207 752
TOTAL I	DL	325 787 877	286 245 923
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL II	DO		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	DP	4 116 899	3 482 066
Provisions pour charges	DQ	2 276 009	1 911 091
TOTAL III	DR	6 394 908	5 393 157
DETTES (4)			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	32 765 019	39 925 562
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs E)	DV		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	12 489 163	17 942 645
Dettes fiscales et sociales	DY	16 413 763	16 065 585
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 394 808	2 899 764
Autres dettes	EA	23 912 623	16 577 653
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL IV	EC	87 975 378	93 411 211
Ecart de conversion passif	ED	33 643	12 076
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	420 191 807	385 062 369

Renvois			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont	1D		
- Ecart de réévaluation libre	1E		
- Réserve de réévaluation (1976)	EF		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EG	60 560 014	59 035 863
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an	EH		
(5) Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque, CCP (balo)			
Dettes à plus d'un an (balo)			32 773 612
Dettes à moins d'un an (balo)			7 151 950

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2015

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, conformément aux propositions du Directoire approuvées par le Conseil de Surveillance, décide d'affecter comme suit les résultats de l'exercice 2014 :

Report à nouveau :	223 115 197 euros
Résultat de l'exercice :	75 971 377 euros
Résultat distribuable :	299 086 574 euros
Réparti comme suit :	
Dividendes :	40 000 000 euros
(677,46 euros pour 59 044 actions)	
Affectation à une réserve spéciale :	21 250 euros
(en application de la réglementation relative à l'acquisition d'œuvres d'art - art 238 bis AB du CGI)	
Report à nouveau :	259 065 324 euros

Les dividendes versés au cours des exercices précédents ont été :

Année	Montant total	Personnes physiques				Personnes morales
		Eligible à l'abattement de 40%	Soumis au Prélèvement Forfaitaire Libératoire	Soumis au Prélèvement Obligatoire (Eligible à l'abattement de 40%)	Soumis à la Retenue à la source	
2011	€35 000 000	€1 245	€19 492 773		€5 603 410	€9 902 573
2012	€35 000 197	€ 86	€2 078 679	€4 164 789	€6 613 044	€22 143 599
2013	€36 500 000			€4 121 220	€14 424 889	€17 953 890

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME

PH ad

CFEB Sisley

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2014)

CERTIFIE CONFORME

PH da

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Société anonyme d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes au
capital de 2 510 460 €
RCS Nanterre B 672 006 483

EXPONENS Synergie-Audit
20 rue Brunel
75017 Paris

Société par actions simplifiée
d'expertise comptable et de
commissariat aux comptes au capital
de 401 580 €
RCS Nanterre B 340 362 524

MAZARS
61 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat aux
comptes au capital de 8 320 000 euros
RCS Nanterre B 784 824 153

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2014)

Aux Associés

CFEB Sisley

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 €
RCS Paris 722 003 464

16 avenue George V
75008 Paris

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CFEB Sisley, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

PL

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

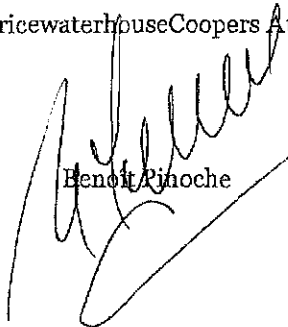
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Neuilly sur Seine, Paris et Courbevoie, le 12 juin 2015

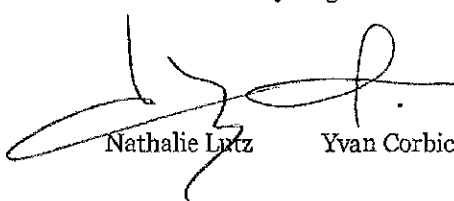
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



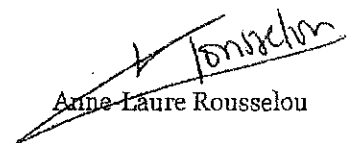
Benoit Pinoche

EXPONENS Synergie-Audit



Nathalie Lutz Yvan Corbic

MAZARS



Anne-Laure Rousselou

